« Rendez-vous au château de Montlivault »

BULLETIN DE RESERVATION

×	
BULLETIN DE RESERVATION « Château de Montlivault » (6 octobre 2017	')

9/

En cas d'annulation de ma part, quelle qu'en soit la cause, les sommes versées resteront acquises à SSLLC. J'ai noté que la confirmation de mon inscription par la SSLLC n'interviendra qu'après atteinte du quorum des inscrits, le chèque de réservation étant alors remis à l'encaissement. Si le quorum de 50 personnes n'est pas atteint, la SSLLC pourra annuler la visite, mon chèque de réservation m'étant alors restitué pour solde de tout compte.

Adresser le présent bulletin

+ votre(vos) chèque(s) + 1 enveloppe timbrée à votre adresse :

SSLLC, le Trésorier, 11 rue du Bourg Neuf 41000 BLOIS

(Infos par e-mail <u>sciencesetlettres41@orange.fr</u> ou sur le site <u>www.societe-sciences-et-lettres-41.com</u> ou sur place sans rendez-vous au 11 rue du Bourg-Neuf, le vendredi de 10h à 12h)